

Partagez le bonheur Une visite...parce que vous les aimez

Montréal, 26 juin 2013 – L'Association des établissements privés conventionnés – Santé Services Sociaux (AEPC) et monsieur Gilles Latulippe, comédien, lancent une invitation à toute la population à partager le bonheur cet été avec les aînés qui résident dans les CHSLD : **Partagez le bonheur. Une visite.... parce que vous les aimez.** L'été est la saison des vacances. Les gens ont en moyenne 2 à 3 semaines de vacances et certains ont jusqu'à 4 semaines de vacances. C'est un temps de l'année où les Québécois ont plus de temps libre. Pourquoi ne pas en profiter et prendre un peu de temps pour visiter un proche aîné résidant dans un CHSLD ? Profitez de l'été et partagez le bonheur. Que ce soit pour participer à une activité de loisir prévue au CHSLD ou pour faire une sortie, rien ne vaut la présence d'un proche pour procurer des moments de bonheur.

Rien ne remplace une visite

Il faut contrer la solitude des personnes hébergées en visitant vos parents, grands-parents ou une personne âgée. «Les établissements privés conventionnés hébergent et soignent une clientèle en perte sévère d'autonomie et malgré l'excellence des soins et du milieu de vie que nous offrons, rien ne peut remplacer la visite des proches pour le maintien de la santé mentale et physique des résidents.» a tenu à souligner monsieur Jean Hébert, directeur général de l'Association des établissements privés conventionnés (AEPC).

Une affiche a été produite dans laquelle monsieur Gilles Latulippe tend la main et sourit à une résidente d'un CHSLD privé conventionné. On peut y lire un slogan qui invite les gens à rendre visite : **Partagez le bonheur. Une visite.....parce que vous les aimez.** Les affiches seront apposées dans les établissements privés conventionnés situés dans les différentes régions au Québec ainsi que dans les établissements du réseau de la santé et des services sociaux.

Le témoignage de monsieur Gilles Latulippe

L'AEPC est heureuse de compter sur monsieur Gilles Latulippe comme porte-parole pour cette campagne sociétale. « La cause me touche particulièrement car ma belle-mère a vécu en CHSLD. Je lui rendais visite à toutes les semaines. Je me souviens que ses voisins de chambre recevaient très rarement ou sinon jamais de visite. J'ai parcouru le corridor à plusieurs reprises et je ne me suis jamais gêné de discuter un instant avec ses voisins de chambre. Si je participe à cette cause c'est pour lancer un message à tous : *Allez y ! Génez vous pas !* Les portes des CHSLD sont grandes ouvertes et les aînés attendent votre visite. » a tenu à souligner monsieur Gilles Latulippe, comédien.

Rendre visite tout au long de l'année

L'AEPC tient à souligner qu'il faut profiter non seulement de l'été pour rendre visite à nos parents, grands-parents et proches aînés mais il faut aussi leur rendre visite tout au long de l'année pour contrer leur solitude. Passez du temps avec eux et prenez le temps d'échanger et de faire des activités avec les personnes que vous aimez. Rien ne peut remplacer l'affection, l'écoute et la présence d'une personne que l'on aime. Aucun système de santé ne peut remplacer l'apport des proches et des familles dans le maintien en santé des aînés. « Tous les CHSLD privés conventionnés ont des services de loisirs qui offrent des activités qui répondent aux besoins de leurs résidents. Venez y participer ! » a tenu à ajouter monsieur Jean Hébert, directeur général de l'AEPC.

Une continuité

Cette campagne estivale s'inscrit dans la continuité du message qui avait été lancé par l'AEPC durant la période des Fêtes en décembre dernier : **Rendez visite aux aînés régulièrement ! Simplement parce que vous les aimez.** L'AEPC avait également profité de l'occasion pour lancer sa première vidéo sur le site Internet YouTube – : *La visite surprise dans un CHSLD privé conventionné* : <http://youtu.be/pakPFiN-PzU> .

Une place importante dans le réseau de la santé

L'hébergement de longue durée occupe une place importante dans le réseau de la santé et des services sociaux du Québec avec près de 40 000 places en centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) publics ou privés conventionnés.

À propos de l'Association des établissements privés conventionnés (AEPC)

L'Association des établissements privés conventionnés (AEPC) regroupe trente propriétaires-gestionnaires de cinquante-huit centres d'hébergement de soins de longue durée (CHSLD) et quatre centres de réadaptation répartis dans onze régions du Québec. Ils desservent plus de 7 000 personnes en perte sévère d'autonomie. Tous ces établissements privés conventionnés sont détenteurs d'un permis du Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS).

Notre mission est de promouvoir l'amélioration continue de la qualité des soins et des services offerts par nos établissements et de soutenir la place de l'entreprise privée conventionnée dans le domaine de la santé et des services sociaux. Les établissements privés conventionnés (EPC) ont développé une culture de la qualité qui est l'essence de leur existence. Nos établissements se distinguent par leurs services de haute qualité, la grande appréciation de leurs clientèles et leur efficacité de gestion. Pour en savoir davantage, visitez-nous au : www.aepc.qc.ca

-30-

Renseignements :

Simon Falardeau, conseiller stratégique à la direction générale

Tél. : 514 499-3630, poste 238

Cell : 514 755-5831

s.falardeau@aepc.qc.ca